

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CHEMINS DE FER

462 Chemin de fer Pacifique-Canadien—	
Construction originaire.	71 00

II—FRAIS DE GESTION

Bureaux des sous-receveurs généraux:	
Traitements.	118,000 00
Dépense casuelle.	15,000 00
Impression, signature, apposition des sceaux et destruction des billets du Dominion.	500,000 00
Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc..	110,000 00
Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, vérification.	110,000 00
Timbres anglais, frais de port, etc.	3,000 00
Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'employés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements sans suivre et nonobstant les dispositions de la Loi du Service Civil; et aussi payer une rémunération additionnelle à tout employé travaillant au lancement ou au rachat des emprunts pour le travail exécuté en dehors des heures réglementaires, au salaire qu'approuvera le Conseil du Trésor.	55,000 00
Pour nommer Walter Duncan, avec des appointements de \$3,550 par an, comme inspecteur spécial du ministère des Finances, ayant le pouvoir de faire prêter serment dans l'exercice de ses fonctions; et aussi pour prévoir aux dépenses contingentes de ce service, une somme additionnelle de \$2,500.	6,050 00

X—PENSIONS

74 Paiement à même le revenu du Fonds consolidé, nonobstant toute disposition contraire de la loi du Revenu consolidé et de l'Audition ou de toute autre loi, à Robinson Russell Farrow, d'une annuité de \$5,646.40 à partir du 7 août 1926, et ensuite, pour le même montant, pendant toute sa vie.	9,319 57
---	----------

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées.

CONCOURS

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 8 mars écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées et elles sont comme suit:—

- XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Nouvelle-Ecosse

[Digby—Edifice public—Réparations et améliorations.	1,200 00
[Halifax—Edifice Bellevue—Réparations et améliorations..	4,000 00